

Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 août 2025

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. SINDT Alain donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

Absents : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

6 – Rapport d'activités 2024 CCB3F

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que, conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune un rapport retracant l'activité de l'EPCI au cours de l'année écoulée.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal par un lien envoyé par mail le 18/08/2025 que chaque membre du conseil a pu consulter.

En l'espèce, le rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, approuvé par le Conseil communautaire, a été transmis à la commune de Kerling Lès Sierck.

Il est proposé au Conseil municipal :

- De prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières.
- D'approuver le rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières.

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver le rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à cette délibération.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 août 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



MAIRIE DE KERLING LES SIERCK
REPUBLIQUE FRANCAISE
MOSELLE(57)

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250828-0628082025-DE
Date de télétransmission : 29/08/2025
Date de réception préfecture : 29/08/2025